

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 12 mai 2017

Monsieur Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3987-2016.  
Cause tarifaire 2017-2018 de Gaz Métro.  
Phase 2.  
**Rectificatif à la demande de renseignement no. 3 à Gaz Métro de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

---

Monsieur le Secrétaire par intérim,

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) remercie Gaz Métro de leur avoir signalé une erreur cléricale à la question SÉ-AQLPA-3-14 de leur demande de renseignement no. 3 à Gaz Métro en Phase 2 du présent dossier.

La référence à cette question doit en effet se lire comme suit :

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENT S.É.-AQLPA-3-14**

**Référence :** GAZ MÉTRO, Dossier R-3987-2016, Phase 2, Pièce B-0132, Gaz Métro-13, Document 1, PE210, page 51, ligne TNT (\$), Causes tarifaires 2016-2017 et 2017-2018.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.  
Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ).